

Municipalité de Sainte-Luce

À une séance extraordinaire du conseil municipal de Sainte-Luce tenue le 19 décembre 2007 à 17 h 30 conformément aux dispositions du Code municipal de la province de Québec.

À laquelle sont présents :

France St-Laurent, mairesse
Hugues Dionne, conseiller
Michaël Ouellet, conseiller
Nathalie Bélanger, conseillère
Pierre Laplante, conseiller
Anne A. Racine, conseillère
Nathalie Pelletier, conseillère

Tous formant quorum sous la présidence de la mairesse

Marie-Andrée Jeffrey, directrice générale par intérim est présente

2007-12-434

Ouverture de la séance

Proposé par : Nathalie Bélanger
Appuyé par : Nathalie Pelletier

Il est résolu à l'unanimité que la séance soit ouverte à 17 h 30.

Adopté

1. Ouverture de la séance
2. Terrain Luce-Drapeau – achat
3. Roche / développement Luce-Drapeau
4. AMQ
5. Mallette – facture
6. Levée de l'assemblée

2007-12-435

Terrain Luce-Drapeau / achat

Proposé par : Pierre Laplante

Appuyé par : Michaël Ouellet

Il est résolu à l'unanimité de demander à monsieur Jean St-Laurent, propriétaire des lots P71, P71-38, P82, 82-2-1, 82-3 et 85-1-2 sur la rue Luce-Drapeau un délai jusqu'au 29 février 2008 concernant son offre de vente à la municipalité de Sainte-Luce en date du 10 décembre 2007.

Adopté

2007-12-436

Roche / développement Luce-Drapeau

Proposé par : Pierre Laplante

Appuyé par : Anne A. Racine

Il est résolu à l'unanimité de retenir les services de la firme Roche ingénieurs conseil concernant le projet de développement de la rue Luce-Drapeau afin de connaître les coûts réels du projet, incluant les subventions possibles à recevoir ainsi que le coût total que cela représentera pour chaque terrain, et ce, soit pour le premier projet présenté avec l'impasse (aire de virage) ou le second avec le prolongement de la rue en boucle.

Adopté

2007-12-437

AMQ

Le conseil municipal accuse réception des documents concernant le programme *Québec Stations Nautiques* de l'Association Maritime du Québec.

2007-12-438

Mallette – facture

Proposé par : Pierre Laplante

Appuyé par : Nathalie Bélanger

Il est résolu à l'unanimité de payer la facture au montant de 5 412,63 \$ de Mallette comptables agréés concernant leurs honoraires professionnels pour la vérification de l'exercice terminé au 31 décembre 2006 et la vérification pour le programme de redistribution des redevances pour l'élimination des matières résiduelles.

Adopté

2007-12-439

Levée de l'assemblée

Il est proposé par Nathalie Pelletier, appuyé par Michaël Ouellet et résolu à l'unanimité qu'à 18 h 45 la séance soit levée.

Adopté

France St-Laurent,
Mairesse

Marie-Andrée Jeffrey,
Directrice générale par intérim